



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
EN BRETAGNE

2017

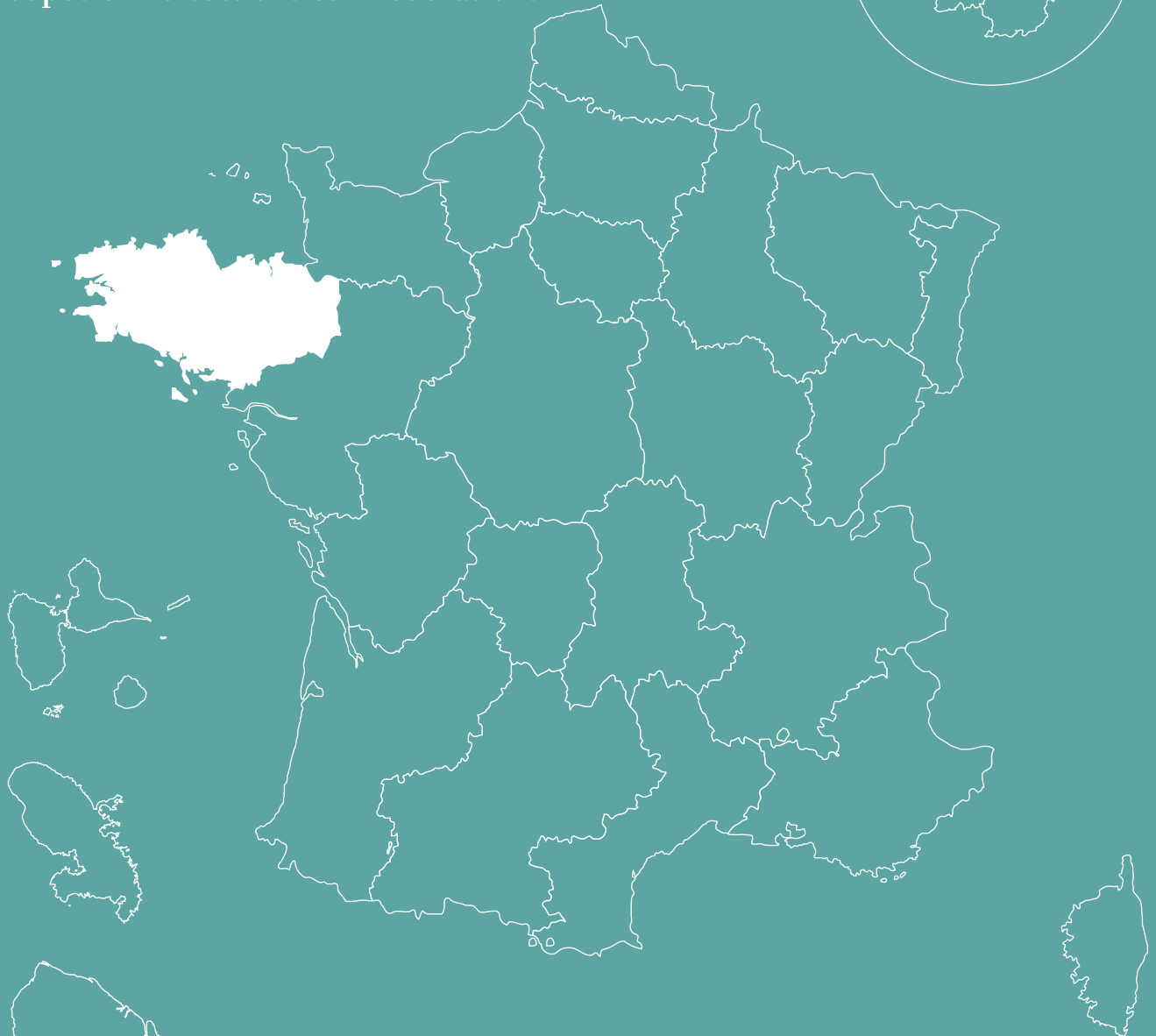
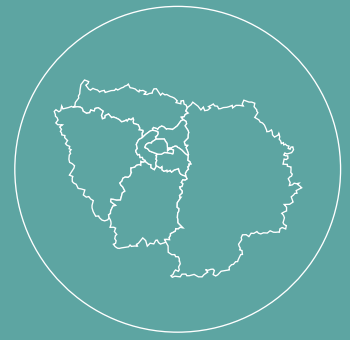
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



BRETAGNE

La région compte 453 adhérents
regroupés en 16 sections et 2 fédérations



Côtes d'Armor (fédération)
Dinan - Pays dinannais
Loudéac centre Bretagne
Saint-Brieuc
Trégor-Goëlo

Ille-et-Vilaine
Redon
Rennes
Saint-Malo

Finistère (fédération)
Brest
Châteaulin centre Finistère
Morlaix
Presqu'île de Crozon
Quimper
Quimperlé Riec Concarneau

Morbihan
Lorient - Pays de Lorient
Ploërmel
Vannes

ÉDITO

DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

En 2017, la LDH est intervenue pleinement dans le vaste champ des droits de l'Homme. De plus en plus étendu et complexe, omniprésent dans le cadre du politique, il se décline dans des thématiques qui vont de la lutte contre le terrorisme en passant par les questions de migrations, des discriminations liées à l'origine, au genre, à la religion, aux handicaps, à des questions socio-économiques, d'éducation, de santé, d'environnement, de bioéthique...

Dans certains domaines, la LDH dispose d'une expérience et de compétences reconnues. Dans d'autres, elle innove, consciente que les droits et libertés se posent aussi dans des termes nouveaux avec les évolutions scientifiques, la révolution numérique, la « mondialisation », la destruction de la planète...

Le congrès de Grenoble a fixé, en juin 2017, deux axes stratégiques : la démocratie et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ils ont inspiré de nombreuses actions, prises de position et analyses. De même, la question de l'égalité femmes/hommes, celle de la liberté d'expression artistique compatible avec une lutte résolue contre le racisme et le sexisme ont été au cœur de ses interventions.

La LDH a aussi œuvré pour le respect des droits des étrangers et pour un accueil digne des migrants. C'est en effet à l'aune de la manière dont elle accueille ou au contraire regroupe, enferme, refoule ces étrangers qu'une société se jauge, se mesure à elle-même.

Le travail engagé sur les grands enjeux de société, de la santé et de la bioéthique (thème de son université d'automne en 2017), de l'accès aux droits socio-économiques, des questions « environnementales » témoigne aussi de l'ouverture de la LDH à des enjeux nouveaux.

Enfin, sur les questions internationales, la LDH a poursuivi son engagement auprès d'associations ou de collectifs qui, en France, agissent en solidarité avec les peuples, sociétés ou groupes opprimés, colonisés, victimes de guerre ou privés de démocratie.

Cette liste non exhaustive atteste d'une activité dense. Si, en France comme ailleurs, trop de droits sont bafoués et trop nombreuses en sont les victimes, l'air du temps est lui caractérisé par une tendance à relativiser ces réalités et à accepter comme une fatalité un renoncement aux droits, aux libertés, à l'exigence d'un traitement digne pour tous. Ce « relativisme » confine en fait au déni, qu'il s'agisse :

- de « relativiser » des violences institutionnelles (école, justice, police) ou des expressions ou des actes racistes, de peu s'inquiéter de la recrudescence d'une extrême droite raciste et liberticide et de ses discours et manipulations ;
- de se laisser gagner par une « insécurité identitaire » avec la défense d'une laïcité défigurée se traduisant, de fait, par le rejet d'une religion ;
- de nier la crise environnementale au nom d'intérêts particuliers ;
- de sacrifier des libertés sans état d'âme à la lutte antiterroriste ;
- de traiter de manière indigne des migrants au nom de la crise sociale ;
- de remettre en cause des droits sociaux au nom d'une lutte (improbable) contre le chômage ;
- d'écarter les nouveaux atours d'un patriarcat sans cesse renouvelé, tels que dénoncés par les femmes victimes de harcèlement, de violences et d'un traitement inégal.

Face à de tels défis, la LDH a produit analyses et positionnements et les a traduits en actions et outils, comme avec

la loi « sécurité et libertés », l'accueil des migrants, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le numérique et la protection des données personnelles, ou encore la question des communs et de l'environnement.

Tant au niveau régional que local, l'action de la LDH se conjugue avec celle des citoyens et des associations qui défendent les droits et les mettent en pratique : par exemple le soutien juridique et l'accompagnement des migrants, ou encore de toutes celles et tous ceux qui sont touchés par le déni des droits. Ces mobilisations locales sont les maillons essentiels de diffusion d'une culture des droits de l'Homme : intervention en milieu scolaire, formation des acteurs associatifs et des citoyens sur le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, organisation de nombreuses réunions publiques et ciné-débats.

Bref, la LDH s'est saisie en 2017 des grands enjeux qui agitent notre société et le monde sans jamais oublier la défense des droits et libertés et la solidarité dans tous ses aspects, pratiques et symboliques à la fois.

D'autres défis urgents se présentent à elle, s'agissant de son modèle de gouvernance et d'action, de ses modes de financement et de sa capacité à faire connaître son action et à attirer de nouvelles énergies. C'est là un chantier ambitieux qu'il nous faudra poursuivre avec la lucidité, l'exigence et la créativité que développent déjà, à toutes les échelles d'action, ceux qui font la vie de l'association : les ligueuses et les ligueurs.

Malik Salemkour
Président de la LDH

LA LDH BRETAGNE EN ACTION EN 2017

Les thématiques qui intéressent la LDH en Bretagne sont multiples : démocratie, libertés, droits, justice, droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, étrangers, droit d'asile, égalité entre les femmes et les hommes, racisme, antisémitisme et discriminations, Europe.

Défendre les droits des étrangers

Toutes les sections de Bretagne se sont engagées dans l'accompagnement des demandeurs d'asile, des réfugiés, des mineurs non accompagnés (MNA), pour le respect de leurs droits et de leur dignité et ont œuvré pour promouvoir la solidarité.

L'année 2016 avait vu arriver en Bretagne des personnes réfugiées et migrantes en provenance de la jungle de Calais. En 2017, les sections bretonnes ont poursuivi leur défense des droits des migrants, axe d'engagement majeur dans toutes les sections.

Les collectifs nés en 2016 se sont renforcés, unissant la LDH avec d'autres associations. Plusieurs manifestations et conférences de presse ont été organisées pour défendre les droits des personnes dublinées, expulsées, retenues en Cra (centre de rétention administrative).

Les sections ont interpellé à de multiples reprises les pouvoirs publics lors d'expulsions de personnes dublinées ou de familles avec enfants déboutées du droit d'asile et se retrouvant sans solution de logement digne. Les conseils départementaux ont été rappelés à leurs devoirs de prise en charge des mineurs isolés.

En novembre, l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) en

partenariat avec la LDH, le Mrap et le festival Migrant'scène de la Cimade ont organisé le colloque « Les nouvelles formes de contrôle des personnes étrangères : de l'accueil à l'enfermement ». Il s'est attaché à dresser un panorama des formes de contrôle visant les personnes étrangères et des mesures de privation de liberté dont elles font l'objet, en cherchant à cerner leurs liens, leurs porosités et leurs logiques. Il a également permis de prendre la mesure des nouvelles formes de solidarité qui se manifestent autour des lieux d'enfermement.



Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

La Ligue des droits de l'Homme refuse toute discrimination et combat toutes les formes de racisme et d'antisémitisme. Elle refuse aussi d'enfermer cette lutte dans quelque démarche communautaire que ce soit.

La LDH en Bretagne agit en permanence contre les extrêmes droites, notamment les groupes identitaires. Parallèlement à l'arrivée des migrants et réfugiés en CAO (centre d'accueil et d'orientation), les sections ont fait face à la montée des mouvements xénophobes. Des sections ont mis en place des groupes de travail sur ce thème, avec pour objectifs la réalisation d'actions militantes et le combat contre les idées et modes d'action des extrémistes de droite.

Entre les deux tours de l'élection présidentielle, de nombreuses sections bretonnes ont appelé à faire barrage au Front national et à manifester.

La LDH s'est aussi portée partie civile dans trois procès contre Boris Le Lay, ultranationaliste identitaire breton, fasciste revendiqué, réfugié au Japon, jugé pour incitation à la haine raciale. Les sections bretonnes se félicitent du verdict prononcé le 6 juillet 2017, qui l'a condamné à deux ans et huit mois de prison ferme et 31 500 € d'indemnités aux victimes. Le racisme et l'antisémitisme ne sont pas une opinion mais un délit.

Promouvoir les solidarités

Dans un monde où les atteintes aux libertés sont courantes, la LDH dénonce le recours à la terreur, les crimes contre l'humanité, la répression brutale des mouvements sociaux et des dites « minorités », les violations massives et délibérées des droits de ces populations. Avec ses partenaires internationaux (la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme, l'Association européenne de défense des droits de l'Homme, EuroMed Droits). La LDH est solidaire des victimes d'atteintes à tous les droits.

En Bretagne, de nombreux débats en présence d'intervenants régionaux ou nationaux ont permis de promouvoir l'engagement et le militantisme. Les sections LDH de Bretagne ont soutenu de très nombreuses initiatives revendicatives autour de ces thématiques, en s'associant à des rassemblements, manifestations, signatures de pétitions.

En 2017, elles ont en particulier apporté leur soutien aux délinquants de la solidarité menacés de lourdes sanctions et parfois condamnés : habitants de la vallée de la Roya coupables d'être venus en aide à des réfugiés, personnes à Calais ou ailleurs ayant agi en soutien de migrants ou de Roms. Les sections bretonnes ont notamment diffusé le manifeste « Pour en finir avec le délit de solidarité », du collectif Délinquants solidaires, dont est membre la LDH.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

La LDH s'inquiète des atteintes aux libertés publiques, aggravées par les lois sécuritaires. Elle dénonce une politique du tout carcéral, alors que les prisons, surpeuplées, sont des lieux d'inhumanité et de violence. La LDH agit aussi pour l'indépendance de la justice et pour la présomption d'innocence. Les technologies de l'information et de la communication connaissent d'indéniables avancées, mais peuvent devenir des outils de surveillance et d'oppression.



En 2017, les sections bretonnes ont organisé de nombreux événements, réunions publiques, conférences, débats, ciné-débats sur des thèmes très divers, allant des compteurs Linky à la loi travail en passant par l'accès à la santé pour tous, pour faire vivre la démocratie et nourrir le débat citoyen sur ces sujets. Plusieurs conférences ou projections-débats ont été consacrées au thème même de la démocratie. De très nombreuses actions ont contribué à la lutte contre les prolongations de l'état d'urgence et contre l'inscription de mesures d'exception dans le droit commun.



Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

La LDH dénonce la persistance des violences, des inégalités et des discriminations qui touchent les femmes dans tous les domaines. Le 25 novembre 2017, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la LDH a mené une campagne offensive pour que cessent ces violences maintenant. Elle milite pour que la législation française, largement égalitaire, soit effectivement appliquée.

Éduquer aux droits de l'Homme et à la citoyenneté

Les questions concernant la citoyenneté et l'effectivité des droits constituent une des préoccupations essentielles de la Ligue des droits de l'Homme. Rencontrer les jeunes, leur donner la parole est un enjeu important.

Partout en Bretagne, de nombreuses interventions ont été menées en direction des jeunes : dans des établissements scolaires, des centres de formation, des maisons de quartier, etc. Dans les Côtes-d'Armor, l'exposition « Le Sursaut citoyen », conçue par la section de Saint-Brieuc avec l'appui de celle de Loudéac centre Bretagne, circule par exemple dans les collèges. Plusieurs sections bretonnes ont incité les écoles à participer au concours national des « Ecrits pour la fraternité », dont le thème 2016-2017 était : « *Du pain en temps de paix est meilleur que du gâteau en temps de guerre* ».

Défense de la laïcité

La LDH appelle à la plus grande vigilance contre toute tentative de détourner la laïcité de ses objectifs fixés par la loi de 1905. Plusieurs sections de Bretagne ont manifesté leur attachement à la préservation de la laïcité en participant aux commémorations organisées à l'occasion du 9 décembre 2017, jour anniversaire de la promulgation de la loi de séparation de l'Église et de l'État.

Devoir de mémoire

Considérant que le devoir de mémoire participe à la formation de citoyens responsables et tolérants, la LDH en Bretagne agit, notamment, pour la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » et s'investit dans la commémoration et la dénonciation des répressions sanglantes du 8 mai 1945 à Sétif (Algérie) et de la tragique manifestation parisienne du 17 octobre 1961.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional
Bretagne
Mairie de Ploërmel
Place de la mairie
56804 Ploërmel
ldh.bretagne@ldh-france.org
f Ldh Bretagne

Fédération
Côtes d'Armor
Atelier
5 bis, rue Gambetta
22100 Dinan
cotesdarmor@ldh-france.org

Section
Dinan - Pays dinannais
Atelier
5 bis, rue Gambetta
22100 Dinan
dinan@ldh-france.org

Section
Loudéac centre Bretagne
Mairie de Plémet
3, rue des Etangs
22210 Plémet
ldhloudeac@orange.fr
f centrebretagne.ldh

Section
Saint-Brieuc
23, rue de Bourgogne
22000 Saint-Brieuc
ldh.st-brieuc@wanadoo.fr
f ldhdu22

Section
Trégor-Goëlo
7, rue Paul
22470 Plouezec
ldh.tregor-goelo@orange.fr

Fédération
Finistère
Maison des associations
26, rue du Maréchal Foch
29900 Concarneau

Section
Brest
Maison pour tous de Pen Ar Créac'h
17, rue du Professeur Chrétien
29200 Brest
ldhbrestbmo@outlook.fr
f ldh.brestmetropoleocean

Section
Châteaulin centre Finistère
Maison pour tous
5, quai Robert Alba
29150 Châteaulin
ldhchateaulin@gmail.com

Section
Morlaix
Ancien lycée de Kernéguès
Place Onésime Krébel
29600 Morlaix
ldhmorlaix@laposte.net

Section
Presqu'île de Crozon
Ulamir - Résidence du Cré
Rue du Cré - BP 36
29160 Crozon
02 98 27 01 68
ldhpresquilecrozon@ldh-france.org
f LDHCrozon

Section
Quimper
Espace associatif
53, impasse de l'Odet
29000 Quimper
06 44 00 65 37
ldh.quimper@ldh-france.org
f ldh.quimper
t @LDHQuimper

Section
Quimperlé Riec Concarneau
Maison des associations
26, rue du Maréchal Foch
29900 Concarneau
ldh-concarneau-riec.sur.belon-
quimperle@orange.fr
f ldh.concarneau

Ille-et-Vilaine

Section
Redon
5, rue Guy Pabois
35600 Redon
ldhredon@gmail.com
f ldhRedon

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom :
Adresse : Tél. :
..... Mail :

Je souhaite adhérer à la LDH.



Section

Rennes

45, rue du Capitaine Maignan
35000 Rennes
rennes@ldh-france.org
www.ldhrennes.blogspot.com

 LDHRennes

 @ldhRennes1

Section

Saint-Malo

Guichet des associations
40 ter, Square des Caraïbes
35400 Saint-Malo
06 72 51 07 39
saint-malo@ldh-france.org
site.ldh-france.org/saintmalo/

 LDHSaintmalo

Morbihan

Section

Lorient - Pays de Lorient

Maison des associations Cité Allende
12, rue Colbert
56100 Lorient
ldh-lorient@ldh-france.org

Section

Ploërmel

Mairie de Ploërmel
Place de la mairie
56804 Ploërmel
ldh.ploermel@free.fr

 liguedesdroitsdelhommeploermel

Section

Vannes

Maison des associations
31, rue Guillaume Le Bartz
56000 Vannes
06 77 67 09 33
ldh.gwened@gmail.com

 LDHGWENED



LdH — Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org